

Pouvoir d'achat des fonctionnaires : La prime 2023, vite !

Le 12 juin 2023, le gouvernement a décidé d'allouer une prime pour le pouvoir d'achat aux fonctionnaires qui relèvent de la fonction publique de l'État et de la fonction publique hospitalière. Cette prime s'échelonne de 300 à 800 € suivant la rémunération brute des agents. **Sud** a interpellé la direction de La Poste, bien silencieuse sur le sujet.

Très vite la fédération Sud s'est adressée à la direction des ressources humaines pour savoir ce que La Poste comptait faire pour ses quelques 50 000 fonctionnaires. Oralement tout d'abord où une réponse sibylline nous fut donnée : « *il y aura quelque chose* ». Plus formellement ensuite nous écrivions un courrier pour mettre la DRH devant ses responsabilités et surtout savoir quand aurait lieu le versement.

Le 31 juillet 2023 un décret est sorti, précisant les montants en jeu pour les fonctionnaires éligibles. Il n'y a que trois fonctions publiques en France et à preuve du contraire nous ne sommes ni dans la FP hospitalière ni dans la FP territoriale.

Pour Sud, il est hors de question de cultiver une « ambiguïté » qui verrait les fonctionnaires de La Poste dans une espèce de statut hybride et sans droits.

La course après l'inflation

Coté rémunérations, il est vrai que nous n'avons pas été gâtés, avec des négociations annuelles obligatoires pour les salarié·es oscillant autour des 3%, quant à la revalorisation du point fonction publique à 1,5%, on est vraiment loin du compte. On a toutes et tous compris depuis la

pandémie que les choses n'étaient pas revenues à la normale à tous les étages de notre société. Notre pouvoir d'achat en a pris pour son compte pendant que les multinationales se gointraient. Une inflation au-dessus de 7% avec un pic à 18% sur les achats en grande surface, 10% sur l'électricité régulée, fin des tarifs régulés sur la gaz, même La Poste s'offre une augmentation de 8% du prix du timbre !

Des calculs sordides

Nous avons aussi un problème avec la pingrerie de patron·nes qui vont jusqu'à racler les fonds de tiroir des retraités en supprimant les maigres avantages qu'ils avaient en gardant un compte à la Banque Postale. Une opération parfaitement cynique puisqu'elle aura permis à la direction d'intégrer 350 millions d'€ de provision dans les comptes 2023. Pourquoi une telle somme ? Ils ont juste fait un pari sur le taux de survie du dernier ou de la dernière

postier·e retraité·e titulaire d'un compte LBP. Pour la prime des fonctionnaires, c'est plutôt la direction qui fait la morte.

Il est aussi vrai que les stratèges de La Poste ont fait très fort cette année en se prenant une amende de plus 150 millions d'€ par la justice anti-mafia en Italie et avec la faillite de STUART qui va largement dépasser les 100 millions d'€ de pertes.. Ce n'est certainement pas à la communauté des postier·es de payer les pots cassés d'une stratégie qui flirte constamment avec la légalité, nous ne ressentons aucune solidarité avec des mauvais gestionnaires ou des voyous..

Prime allouée pour une rémunération annuelle brute :

* Inférieure ou égale à 23 700 €	800 €
* Supérieure à 23 700 € & < ou = 27 300 €	700 €
* Supérieure à 27 300 € & < ou = 29 160 €	600 €
* Supérieure à 29 160 € & < ou = 30 840 €	500 €
* Supérieure à 30 840 € & < ou = 32 280 €	400 €
* Supérieure à 32 280 € & < ou = 33 600 €	350 €
* Supérieure à 33 600 € & < ou = 39 000 €	300 €

Malgré une gestion à la petite semaine, le groupe prévoit quand même d'engranger plus d'1 milliard de bénéfices en 2023. De quoi verser cette prime promise par l'État dans une rentrée qui va être tendue pour bon nombre d'entre nous.

Évidemment nous continuons à militer pour une augmentation générale et pérenne des traitements et salaires.

Sud^{PTT}

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

@federationSudptt

@federation.sudptt

@fdSudPTT

sudptt.org

sudptt@sudptt.fr

01 44 62 12 00

Union
syndicale
Solidaires